

FNEEQ - CSN

24.02.2010 - Droits de scolarité dans les universités

Un pacte pour les riches !

La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) réagit vivement à une proposition d'augmentation généralisée des droits de scolarité qui imposerait un modèle nord-américain très éloigné des valeurs d'équité de notre société.

Pour les lucides, l'éducation n'est pas un droit, mais un investissement qui génère des bénéfices, pour lequel il y a des coûts de formation et des rendements variables de l'investissement ! Et celles et ceux qui profitent de ces bénéfices doivent en assumer les coûts. Tel est le constat navrant que l'on fait à la lecture du Pacte pour le financement concurrentiel de nos universités. Jean Trudelle, président de la FNEEQ, est indigné de la désinvolture avec laquelle un groupe piloté par Lucien Bouchard remet en cause le modèle québécois qui, malgré les difficultés que l'on connaît, a tout de même fait ses preuves au cours des 40 dernières années.

Les signataires du pacte proposent un modèle élitiste, qui accentuerait la concurrence entre les établissements universitaires et leur hiérarchisation, en plus de celle des disciplines. Le modèle sur lequel ils fondent leur argumentation fait déjà la preuve, notamment aux États-Unis, de son incapacité à réduire les inégalités sociales. Au contraire, il cristallise les différences socio-économiques. En outre, il est étonnant de constater que la vision de l'accessibilité aux études supérieures des signataires de ce manifeste se résume à offrir des bourses aux candidats méritants. « Et qu'advient-il des autres, disons un candidat moyen peu fortuné ? Comment pourrait-il assumer des augmentations allant jusqu'à 10 000 \$ », questionne M. Trudelle. Avec un tel système, c'est la fortune qui guiderait les choix de carrière. Beau retour en arrière!

Les signataires oublient que les étudiantes et les étudiants ne touchent pas leur salaire de professionnel au moment où ils fréquentent les universités et se gardent bien de signaler l'impact de l'endettement sur la persévérance. Or, on sait que les problèmes financiers engendrent déjà l'abandon des études chez plusieurs. Ne pourrait-on pas plutôt considérer qu'au cours de leur carrière, les universitaires d'aujourd'hui paieront des impôts qui compenseront les coûts de leur scolarité ?

« La fiscalité demeure indéniablement le canal le plus équitable du partage de la richesse, c'est par ce biais que les mieux nantis de notre société doivent contribuer davantage à l'ensemble des programmes sociaux, dont l'éducation », conclut M. Trudelle.

La FNEEQ est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur au Québec. Elle regroupe la vaste majorité des chargées et chargés de cours universitaires, le Syndicat des tutrices et tuteurs de la Télé-Université ainsi que l'Association des maîtres d'enseignement de l'École de technologie supérieure et l'Association des étudiant-e-s diplômé-e-s employé-e-s de McGill.

-30-

Pour renseignements :

France Désaulniers, Conseillère aux communications
514 219-2947